



MARS 2016

La Lettre n°14

de l'administrateur salarié de GRDF parrainé par la CFE-CGC

MERCI !

Je vous dis un grand merci pour votre confiance, vos voix m'ont porté une nouvelle fois en tête du scrutin. Je suis fier de vous représenter au sein du Conseil d'Administration de GRDF, je continuerai à porter au cœur des débats, la situation des Hommes et des Femmes qui font de GRDF une entreprise saine et au service des français.

Pour cette nouvelle mandature, pas de nouveau visage, si ce n'est celui du Directeur Général. En effet, M. Edouard SAUVAGE vient de prendre la succession de Mme Sandra LAGUMINA. Un beau challenge attend l'ancien Directeur de la stratégie d'ENGIE, au moment où GRDF prend connaissance de la proposition de la CRE portant sur le nouveau tarif d'acheminement ATRD 5, doit mettre en place le projet de rapprochement des activités réseau-clientèle et doit assurer le déploiement du compteur GAZPAR.

EDITO

Bilan comptable 2015

L'année 2015 ne ressemble pas à 2014, en tout cas en ce qui concerne le bilan comptable. Si 2014 s'est clôturée sur un résultat en comptes sociaux **négatif de 26 millions d'euros** pour un résultat en norme IFRS* de +374 millions d'euros, celui de 2015 présente un résultat en comptes sociaux **positif de 71 millions d'euros** pour un résultat en norme IFRS de +518 millions d'euros. On ne peut que se féliciter d'un si bon résultat, les salariés peuvent être fiers de leur travail et de leur appartenance à GRDF.

C'est fort de ce magnifique résultat que les administrateurs salariés ont proposé au Conseil d'Administration de voter une résolution pour le versement d'une participation financière à hauteur de **15 millions d'euros** aux salariés, en récompense de leur travail et efforts consentis en 2015. Hélas !! Cette résolution a été rejetée par 8 voix contre, 1 abstention et 3 voix pour.

Et dire que ce sont ses mêmes voix qui ont voté au mois d'octobre 2015 le remboursement de la prime d'émission à ENGIE pour un montant de 374 millions d'euros !

Le tarif d'acheminement ATRD 5

La CRE vient de publier le 18 février sa délibération sur le nouveau tarif d'acheminement.

Elle propose donc une augmentation du tarif au 01 juillet 2016 de +2.76%, GRDF a pris comme hypothèse pour la construction de son budget prévisionnel une augmentation de +4.70% (différence de -1.94%). Et concernant la rémunération de la BAR (base des actifs régulés), la CRE préconise un taux de 5% au lieu des 6% actuels. Cette baisse se concrétise par une baisse du chiffre d'affaires de 90 millions d'euros pour l'année 2016.

Les ministères disposent maintenant d'un délai de deux mois pour approuver ou refuser cette proposition tarifaire.

Sommaire :

Bilan comptable 2015

Le tarif d'acheminement

Direction Générale



Eric Beusson
Eric-Beusson-Administrateur@grdf.fr



Crédit photo: GrDF / G. Brandel / P. Housin / DR



Petite anecdote au sujet de la proposition faite par GRDF sur le taux d'inflation pris en compte dans le calcul de son tarif. En effet, GRDF a présenté son budget prévisionnel 2016 en prenant une inflation de + 0,8%.

Ce taux interpelle nos négociateurs nationaux qui, lors des négociations sur l'augmentation du salaire de base (SNB), se sont vus présenter par la Direction un taux de 0% pour 2016. Apparemment, suivant le sujet abordé par nos directions, le taux de l'inflation est modulable !

Nouvelle Direction Générale

Au 31 décembre 2015, Sandra LAGUMINA a terminé son mandat de Directeur Général avant son terme, et elle est remplacée à la tête de GRDF au premier janvier 2016 par Edouard SAUVAGE.

Les challenges qui attendent le nouveau Directeur général sont de taille. En effet, la négociation avec la CRE sur l'ATRD 5 est terminée, et il lui faudra mettre en oeuvre la proposition de la Commission de Régulation de l'Energie si elle est validée par les pouvoirs publics. Or, la proposition n'est pas à la hauteur des enjeux de GRDF alors qu'il était nécessaire de calibrer au plus juste ce tarif devant permettre à l'entreprise de réaliser les nombreux investissements à venir.

Il lui faudra aussi assurer la mise en oeuvre du nouveau projet d'entreprise et surtout réussir la mise en place des nouvelles équipes réseaux-clientèle, en lien très étroit avec ERDF pour le maintien de l'intervention d'urgence dans certaines ZEPIG. Le contrat de service public récemment signé confirme notre délai d'intervention sur l'ensemble du territoire en moins d'une heure. Ce projet impacte très fortement nos collègues des unités Clients-Fournisseurs qui s'inquiètent d'un avenir incertain.

Et le dernier challenge, non des moindres, qui va perdurer jusqu'en 2020, concerne le déploiement du compteur communicant Gazpar.

Rencontres

Je vais continuer à aller à la rencontre des salariés des unités de GRDF tout au long de ce mandat pour échanger avec vous sur votre quotidien, les orientations stratégiques de l'entreprise telles qu'elles nous sont présentées et répondre à vos questions.

Vous m'avez élu au Conseil d'Administration de GRDF et je serai votre porte parole.

**norme IFRS : norme comptable International Financial Reporting Standards*